

## Wilmouth (Philippe), Les camps de prisonniers de guerre en Moselle 1940-1948

Ed. Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2009

François Igersheim

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1186>

DOI : [10.4000/alsace.1186](https://doi.org/10.4000/alsace.1186)

ISSN : 2260-2941

### Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2011

Pagination : 594

ISSN : 0181-0448

### Référence électronique

François Igersheim, « Wilmouth (Philippe), Les camps de prisonniers de guerre en Moselle 1940-1948 », *Revue d'Alsace* [En ligne], 137 | 2011, mis en ligne le 21 août 2011, consulté le 21 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1186> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/alsace.1186>

---

des artistes, silence de l'opinion publique ». « Il a fallu l'opiniâtre courage de poignées d'individus – anciens prisonniers, responsables d'associations, quelques élus, des historiens et des journalistes – pour que la parole et la reconnaissance trouvent progressivement, très lentement, leur chemin. Les timides premiers retours en Russie dès 1990, sur les lieux mêmes du camp, ont conduit à des contacts avec les autorités russes. Puis a pu commencer un travail de recherche historique sur les archives de guerre soviétiques, entrouvertes après la perestroïka et désormais largement accessibles. Enfin, les échanges et pèlerinages qui se multiplient depuis quelques années permettent de dire que la parole est aujourd'hui libérée et la reconnaissance s'installe ». C'est par ces mots de Bernard Reumaux introduit le livre, premier travail de synthèse sur l'histoire du camp de Tambov qui, à partir de 1943, regroupa les prisonniers de guerre originaires d'Alsace et de Moselle, incorporés de force. L'ouvrage est édité en parallèle à l'exposition « Que s'est-il passé au camp de Tambov » qui est présentée au Mémorial Alsace-Moselle, à Schirmeck (octobre 2010 - novembre 2011).

Les principales contributions sont signées de Jacques Fortier, à partir d'entretiens réalisés en 2010, d'Alphonse Troestler, délégué à la Mémoire régionale et qui a beaucoup œuvré pour que cet ouvrage voit le jour, d'Eugène Riedweg et d'Alfred Wahl dont on ne compte plus les publications sur le sujet. À l'aide de nombreux témoignages, ils restituent Tambov, la difficile survie au camp, les retours, la recherche des disparus. Ils analysent aussi l'évolution du contexte géopolitique et idéologique, depuis les silences et les ambiguïtés des autorités soviétiques et françaises dans l'après-guerre jusqu'aux récentes initiatives de coopération qui ont conduit à l'ouverture des archives.

Gabrielle Claerr Stamm

WILMOUTH (Philippe), *Les camps de prisonniers de guerre en Moselle 1940-1948*, Ed. Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2009.

Il y avait deux stalags en Moselle annexée, et aucun en Alsace, qui il est vrai, abrite le camp du Struthof. L'ouvrage ne répond pas à cette question. La réponse nous éclairerait-elle sur les différences des politiques d'annexion appliquées en Alsace et en Moselle? L'installation des camps en Moselle procède au départ de l'abondance de prisonniers faits dans les installations de la ligne Maginot, concentrés d'abord dans des *Frontstalag* puis évacués par les stalags de l'intérieur du Reich, à l'exception des Alsaciens-Lorrains libérés après avoir admis être *deutschstämmig*. Puis ces *Frontstalag* se transforment en *Stalag* permanents, à Metz (*Stalag XII E*) transféré à Bialystock en janvier 1942 et à Sarrebourg, transféré ultérieurement à Forbach (*Stalag XII F*), mais comptent de nombreuses installations

également en Sarre et dans la province de Trèves. Les prisonniers de guerre français (23 000 en juin 1942) sont transférés dans ces installations, et sont remplacés dans les installations mosellanes par des Russes (31 000 en septembre 1944), des Serbes (5 200), des Italiens (22 000). L'économie de guerre mosellane, mines et sidérurgie repose en partie sur l'exploitation du travail des prisonniers et celui des travailleurs, surtout des femmes requises, les « *Ostarbeiterinnen* », polonaises, lithuanienes, ukrainiennes etc. Malheureusement, l'auteur ne nous donne pas de chiffres permettant d'estimer la part du travail forcé dans la production.

En 1945, les prisonniers allemands faits par les Américains – y compris les incorporés de force alsaciens et lorrains dont on refuse d'examiner la situation – sont évacués rapidement vers les camps de l'arrière, de Chalons-sur-Marne aux Etats-Unis... Par contre, à partir de la fin de la guerre, la France a réclamé des prisonniers de guerre allemands comme main d'œuvre pour la reconstruction. Le traitement des prisonniers de guerre allemands est évidemment fort différent de celui qu'infligeaient les gardes allemands aux prisonniers soviétiques. Là encore, l'essentiel de l'effectif est affecté aux mines, 16 000 prisonniers (28,7% de l'effectif ouvrier), alors que 7 000 se retrouvent dans l'agriculture. D'après Michel Frick, *Les dépôts de prisonniers de guerre de l'Axe en Alsace et en Moselle (1945-1948)*, p. 12, CR RA 2003 ), les dépôts d'Alsace (Mutzig, Colmar, Haguenau, Mulhouse, Strasbourg) réunissaient 37 000 prisonniers de guerre allemands, majoritairement employés dans la « reconstruction » (32%), et l'agriculture (23%). La Libération – et la fermeture des dépôts » aura lieu au courant de 1947 et 1948, la France exprimant cependant de nombreuses réticences face aux pressions américaines. Une partie des PG allemands accepte d'être employés comme travailleurs libres.

Voici donc, avec ses défauts – pour l'essentiel de grandes lacunes dans le référencement des sources – et ses grandes qualités, une contribution non négligeable à cette histoire européenne des prisonniers de guerre.

François Igersheim

WILMOUTH (Philippe), dir., *Les expulsés mosellans 1940-1945*, Ed. Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2010, 128 p.

L'auteur et également président de l'Association pour la conservation de la Mémoire de la Moselle, publie le cahier photos de son ouvrage *50 kilos de bagage, 2 000 francs*, qui relatait l'expulsion des Mosellans de novembre 1940. Expulsés et réfugiés non rapatriables alsaciens et mosellans ont eu le même destin dans les terres de refuge, même si un « comité lorrain » avait été fondé en mai 1942 pour « contrebalancer l'influence grandissante des Alsaciens » (p. 68). On regrette donc de se contenter de